



**HAL**  
open science

## Quelques réflexions sur le “ piège des mots ”

Gilles Siouffi

► **To cite this version:**

Gilles Siouffi. Quelques réflexions sur le “ piège des mots ”. La Manchette. Revue de littérature comparée, 2002, 2, pp.207-231. hal-03141262

**HAL Id: hal-03141262**

**<https://hal.science/hal-03141262>**

Submitted on 15 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Gilles Siouffi

Université Paul Valéry

« Quelques réflexions sur le « piège des mots » », *La Manchette* n°2, Revue d'études comparatistes, Publications de l'université Paul Valéry, Montpellier, 2002, p. 207-231.

### *Quelques réflexions sur le "piège des mots"*

Dans notre lecture de la philosophie classique du langage (XVIIe-XVIIIe siècles européens), nous mettons souvent l'accent sur la présence - par ailleurs indéniable - de théories de la transparence du signe et de l'homogénéité entre la pensée et le langage. Ainsi, nous nous donnons facilement l'impression que l'époque classique a débrouillé - ou mis au clair - des structures qui, foncièrement, existent, mais auxquelles on n'a pas aisément accès. Ce travail nous paraît avoir été fait une bonne fois pour toutes, particulièrement par la conjonction, ou ce que nous imaginons comme la conjonction, du travail logique et du travail grammatical. On en veut pour preuve la manière dont la *Grammaire* et la *Logique* de Port-Royal ont été valorisées au fil des siècles, une première fois par la tradition rationaliste du XVIIIe siècle<sup>1</sup>, et une seconde fois par le structuralisme inspiré de Saussure. L'idée est qu'il existe un fonctionnement réglé du langage, échappant d'une certaine manière à ce que la communication humaine peut impliquer. Participent de cette représentation la théorie de la nature arbitraire et conventionnelle du langage, mais aussi la réduction opérée par la grammaire des physionomies langagières à un fonctionnement minimal qui se situerait en quelque sorte en deçà de la rhétorique. Ainsi peut-on facilement s'imaginer qu'il existe une manière *simple* de formuler les prédicats<sup>2</sup>, et que par là même l'expression des idées peut être simplifiée sans être trahie. S'il y a tromperie dans l'expression, celle-ci devra être interprétée comme le résultat d'une manipulation rhétorique et non pas comme inscrite dans la structure même du langage.

Cette configuration théorique rassurante masque l'existence d'un autre courant de pensée, tout aussi présent dans la philosophie classique, mais que nous convoquons plus rarement, tout simplement parce que ses enseignements sont moins propices à stimuler notre confiance dans le langage, et requièrent que nous nous reposions chaque fois que le langage est employé pour véhiculer une idée la question déstabilisante d'un possible pouvoir trompeur des mots.

Le premier auteur auquel nous nous référerons ici est Francis Bacon (1650-1626), philosophe anglais dont l'objectif était de rompre avec l'enseignement scholastique d'Aristote et d'ouvrir la voie à une renaissance critique des facultés de connaissance humaines. Chez Bacon, on trouve l'idée que "les mots font violence à

---

<sup>1</sup>Particulièrement par Du Marsais et Beauzée dans les articles grammaticaux de l'Encyclopédie.

<sup>2</sup>Rappelons la définition standard de ce qu'on appelle dans l'analyse logique des énoncés "prédication" : 1. On appellera "énoncé prédicatif" un énoncé analysable syntaxiquement en deux parties, le sujet et le prédicat. 2. Le sujet sert à désigner un objet, en en donnant une description ou des indications permettant de l'identifier. 3. Le prédicat sert à indiquer une certaine propriété, simple ou complexe, et la prédication est alors l'attribution à l'objet auquel le sujet réfère de la propriété représentée par le prédicat.

l'entendement, [qu'ils] troublent tout, et [qu'ils] conduisent les hommes à des controverses et à des fictions innombrables et vaines"<sup>3</sup>. Bacon en avait particulièrement au vocabulaire scientifique de son époque, qu'il jugeait propre à entretenir toutes sortes de confusions, et à ne rien désigner d'avéré. Parmi les concepts fréquemment utilisés à son époque, il cite ces "noms de choses qui n'existent pas" : *fortune, premier moteur, orbe des planètes, élément du feu*...<sup>4</sup> Il recense également un certain nombre de "noms confus, mal déterminés, abstraits des choses à la légère ou irrégulièrement"<sup>5</sup>. Parmi ceux-ci, il fait un sort à l'adjectif humide. Qu'est-ce qu'on veut dire, se demande-t-il, lorsqu'on dit que "la flamme est humide", ou que "le verre est humide" ? "Il est aisé de voir qu'on s'est contenté d'abstraire cette notion à partir de l'eau et des liquides communs et ordinaires, sans réflexion et sans vérifications nécessaires"<sup>6</sup>.

De façon générale, Bacon considérait que les mots pouvaient devenir ce qu'il appelle des "idoles" (*idola* en latin). Citons cet important passage : "Les idoles de la place publique sont de toutes les plus incommodes ; elles se glissent dans l'entendement à la faveur de l'alliance des mots et des noms avec les choses. Les hommes croient en effet que leur raison commande aux mots. Mais il se fait aussi que les mots retournent et réfléchissent leur puissance contre l'entendement, effet qui a rendu sophistiqués et inactives les sciences et la philosophie. Or les mots sont le plus souvent imposés selon l'appréhension du commun et dissèquent les choses selon les lignes les plus perceptibles de l'entendement commun. Mais qu'un entendement plus pénétrant, qu'une observation plus attentive veuille déplacer ces lignes, afin qu'elles soient plus conformes à la nature, les mots s'y opposent à grand bruit"<sup>7</sup>. Rendons hommage à Bacon pour avoir le premier attiré l'attention - et avec quelle acuité ! - sur un phénomène auquel on ne prête pas suffisamment attention, et que l'on peut légitimement dénommer le "piège des mots". Pour Bacon, cette rigidité aliénante des mots est la cause majeure de la stagnation des sciences, stagnation dont il était à l'époque le témoin révolté ; mais elle handicape aussi profondément la philosophie. L'idée que les mots puissent "se retourner" contre la pensée est véritablement neuve à l'époque : elle reste nous semble-t-il d'actualité, alors des habitudes se créent insensiblement autour de l'usage des mots. Pour Bacon, le remède résidait dans une redéfinition constante et attentive des mots qu'on emploie. Ici, il était convaincu que les concepts étaient organisés selon un certain ordre, et qu'il fallait sans cesse en revenir à ce qu'il appelle "les instances premières". On peut s'interroger sur la validité de cette solution, mais on doit constater que cette réponse venait clairement satisfaire un besoin de l'époque, puisque Bacon ne fait ici qu'inaugurer une ligne de pensée centrée autour de ce qu'on pourrait appeler le "souci de définition", ligne dont les principaux jalons sont Hobbes, Pascal et Leibniz.

C'est sans doute chez Hobbes que l'on trouve exprimée de la manière la plus radicalisée et la plus saisissante l'idée que le langage peut constituer un piège. Hobbes a consacré une dizaine de pages au langage dans le livre I du *Léviathan* (1651). Il y développe l'idée que le langage procède par des noms, ou des dénominations, que nous appliquons aux choses - Hobbes utilise alors le mot anglais de *names*. Pour lui, la caractéristique de ces noms est de n'avoir jamais réellement l'extension qu'on leur prête. Généralement, cette extension est plus large que ce qu'on veut y mettre : elle tend même à l'universalité. La raison en est qu'une des fonctions essentielles du langage, pour

---

<sup>3</sup>F. Bacon, *Novum Organum* [1620], trad. M. Malherbe et J.M. Pousseur, Paris, PUF, 1986, aphorisme 43.

<sup>4</sup>Ibid., aphorisme 60.

<sup>5</sup>Ibid.

<sup>6</sup>Ibid.

<sup>7</sup>Ibid., aphorisme 59.

Hobbes, est de conserver une trace, de se souvenir de ce qu'on a pensé ou ressenti. Et il est plus facile de se souvenir des faits ou des idées dans une version légèrement universalisante que sous leur forme absolument particulière. Le langage peut ainsi aisément avoir cet effet pervers de nous faire garder en mémoire certaines observations que nous avons pu faire de manière particulière sous une forme universelle. De là l'allure plus ou moins "vraie" de certaines propositions générales. Pour Hobbes, il ne s'agit que d'un effet de langage : les choses en elles-mêmes ne sont ni vraies ni fausses. "Là où il n'est point de parole, il n'y a ni vérité ni fausseté", dit Hobbes dans une phrase saisissante<sup>8</sup>.

Quoi qu'il en soit, le langage est toujours présent pour nous proposer des manières faussement universelles de nous représenter les choses. Pour Hobbes, il est clair que "l'arbre" universel n'existe pas : il n'a de consistance qu'en tant qu'il englobe une ou plusieurs choses particulières. En donnant aux mots un sens toujours plus général que ce que nous voulons leur faire dire, on leur confère sans le vouloir un immense pouvoir. Ce pouvoir peut en arriver à modifier considérablement la nature et les contours de certaines discussions d'idées qui ont pris forme dans les mots. "En imposant des dénominations d'une signification plus étendue ou plus resserrée, nous remplaçons le calcul des choses imaginées dans l'esprit par un calcul des consécutives d'appellations"<sup>9</sup>. Hobbes utilise alors une métaphore frappante : il dit qu'il est facile de se retrouver "empêtré dans les mots comme un oiseau dans les gluaux"<sup>10</sup>. C'est pourquoi la fréquentation des livres, avec le bain de langage qu'elle suppose, peut égarer d'une manière insoupçonnée et perverse. "A mesure que les hommes disposent d'un langage plus riche, ils deviennent plus sages ou plus fous qu'on n'est ordinairement"<sup>11</sup>, conclut Hobbes.

Cette méfiance vis-à-vis du langage peut paraître étonnante en un siècle qui, avec le recul du temps, nous apparaît comme un siècle "moderne", un siècle qui a inventé la manière moderne de penser. Mais c'est sans doute que, pour Bacon comme pour Hobbes, ce que le langage peut comporter de préfabriqué pèse encore de son poids hérité de l'Antiquité et des ruminations médiévales qui s'en sont suivies. Il est difficile aujourd'hui de se représenter dans quel monde de paroles et d'opinions Bacon ou Hobbes ont pu évoluer<sup>12</sup>. On peut s'en faire une idée en lisant les oeuvres de Rabelais et de Montaigne, tout encombrées de circulations de mots, de formules, de citations, entre lesquelles les idées se testent et essaient de se frayer un chemin. Cette situation particulière explique peut-être la virulence de certains propos de Bacon ou Hobbes contre la "sagesse des Anciens" ou pour dénoncer le piège des mots. Il n'en demeure pas moins qu'on peut les considérer comme les hérauts d'une audace critique salutaire à toute époque, et comme les initiateurs d'une philosophie thérapeutique, au sens où elle commence toujours par se retourner sur son langage pour en démasquer les circuits obligés.

A la vérité, ce sera l'une des constantes du discours des philosophes classiques sur le langage que de dénoncer une inadéquation entre ce qui peut être attendu d'un langage philosophique et ce qu'offrent réellement les langues naturelles. On trouve ce thème particulièrement exploité chez Leibniz. Deux jalons essentiels dans la réflexion sur le piège des mots sont également constitués par les philosophes de la maturité John Locke (1632-1704) et Georges Berkeley (1685-1753).

---

<sup>8</sup>Hobbes, *Léviathan*, trad. F. Tricaud, Paris, Sirey, 1971, p. 31.

<sup>9</sup>Ibid., p. 30.

<sup>10</sup>Ibid., p. 31.

<sup>11</sup>Ibid., p. 32.

<sup>12</sup>Voir E. Bloch, *La philosophie de la Renaissance*, Payot, [1974], 1994.

Un passage important du célèbre *Essai sur l'entendement humain* (livre III) s'applique à analyser le rapport entre les mots et les idées qu'ils expriment. La prescience d'un décalage inhérent au langage entre ce que les mots sont amenés à véhiculer et ce qu'on veut véritablement leur faire dire continue à marquer la réflexion sur le langage. Pour Locke, la raison d'être des mots est de constituer des marques sensibles et arbitraires destinées à soulager l'esprit et la mémoire, et à communiquer des idées. Pour autant, la caractéristique des mots est "qu'ils ne signifient pas autre chose dans leur première et immédiate signification, que les idées qui sont dans l'esprit de celui qui s'en sert"<sup>13</sup>. La conclusion en est, pour Locke, qu'on ne peut pas imaginer que les mots signifient en eux-mêmes quelque chose, et a fortiori qu'ils ne signifient rien dans l'esprit d'autrui. "Un homme ne peut pas faire que ses mots soient signes, ou des qualités qui sont dans les choses, ou des conceptions qui se trouvent dans l'esprit d'une autre personne, s'il n'a lui-même aucune idée de ces qualités et de ces conceptions"<sup>14</sup>. En somme, on ne peut s'appuyer, lorsqu'on emploie le langage, que sur ses propres idées. Les mots ne sont en aucun cas un moyen de connaissance : ils ne sont qu'un truchement. La véritable communication est celle des idées. Mais on aurait tort de croire que l'échange des mots permet absolument l'échange des idées. A plusieurs reprises, Locke note ce qui lui semble une disproportion : "Il n'y a pas assez de mots dans aucune langue pour répondre à la grande variété des idées qui entrent dans nos discours et raisonnements"<sup>15</sup>, et : "La plus grande part des controverses qui embarrassent l'humanité dépend de l'usage douteux et incertain des mots et du caractère indéterminé des idées qu'ils désignent"<sup>16</sup>. Le fond de la pensée de Locke sur le langage est donc assez pessimiste : il n'est pas loin de postuler une certaine incommunicabilité de principe entre les individus, tout à fait opposée à l'évidence subjective des idées claires et distinctes que pose Descartes. L'abstraction que véhicule le langage ne fait bien souvent que voiler le vague des idées et la confusion de la pensée.

La question décisive de l'abstraction est également abordée par Berkeley, dans ses *Principes de la connaissance humaine*. Berkeley a été très frappé par l'idée de Locke selon laquelle le langage ne décrit que nos idées, lesquelles sont le fruit d'une faculté d'abstraction. Pour Berkeley, le processus est en quelque sorte inverse : la prétendue faculté d'abstraction, si on n'a que les mots pour en prouver l'existence, n'est pas prouvable parce que chaque mot, dès qu'il est utilisé, renvoie à une idée particulière qui n'est pas spécifiquement impliquée par la définition du mot. Autrement dit, il n'y a pas véritablement d'idées abstraites : celles-ci sont le fruit du langage. "S'il n'y avait pas eu la parole ou les signes universels, on n'aurait jamais pensé à l'abstraction", déclare-t-il dans une phrase saisissante<sup>17</sup>. C'est dire si la réflexion de Berkeley, si elle n'aurait pu se développer sans l'impulsion donnée par Locke, est autrement plus radicale et décisive pour ce qui est de la question du "piège des mots" que celle de Locke. A la vérité, Berkeley a été l'un de ceux qui ont approché du plus près le mécanisme par lequel un sens non précisé peut être piégé par un mot. Curieusement, sa réflexion est restée relativement lettre morte dans la philosophie continentale, et n'a pas intéressé les linguistes.

---

<sup>13</sup>Locke, *Essai concernant l'entendement humain*, III, trad. P. Coste, Paris, Vrin, 1983, p. 324.

<sup>14</sup>Ibid.

<sup>15</sup>Ibid., III.

<sup>16</sup>Ibid., III.

<sup>17</sup>Berkeley, *Principes de la connaissance humaine*, § 18, trad. D. Berlioz, Paris, Garnier-Flammarion, 1991, p. 55.

Pour l'opinion courante, un mot renvoie à une idée abstraite, mais déterminée, qui constitue sa vraie et seule signification, en suite de quoi on l'applique à une chose particulière. Pour Berkeley, il n'existe, et ne peut exister aucune signification définie et précise attachée à chaque nom général. Si l'on choisit le mot *triangle*, par exemple, et qu'on l'associe à la définition suivante : *surface plane comprise entre trois lignes droites*, on s'apercevra que cette définition ne précise pas si le triangle est isocèle, équilatéral, rectangle, irrégulier, etc, si, comme le dit Berkeley, "les côtés sont longs ou courts, égaux ou inégaux", etc<sup>18</sup>. Or, lorsqu'on cherchera à représenter un triangle, on sera bien obligé de représenter un triangle particulier, qui aura quelques-unes de ces caractéristiques. Ces caractéristiques ne sont comprises dans la définition, et, selon Berkeley, *ne peuvent pas l'être*. L'emploi d'un mot ne correspond donc *jamais* à sa définition. "C'est une chose de donner constamment à un nom la même définition, c'en est une autre de faire qu'il soit partout mis pour la même idée : l'une est nécessaire, l'autre est inutile et infaisable"<sup>19</sup>.

La conséquence de ce processus, selon Berkeley, est double. Tout d'abord les mots véhiculent un série d'idées abstraites qui ne sont pas toujours nécessaires à la compréhension des mots eux-mêmes lorsqu'ils sont employés. D'autre part, lorsque les mots sont employés, ils le sont sans que leur valeur leur soit systématiquement attribuée. Berkeley compare ce phénomène au phénomène mathématique de l'algèbre : "Quand on lit, ou que l'on converse, on se sert, pour une grande part, des noms comme des lettres en algèbre où, bien que chaque lettre marque une quantité particulière, il n'est pourtant pas requis pour procéder correctement, qu'à chaque étape, chaque lettre suggère à notre pensée la quantité particulière qu'elle a pour fonction de représenter"<sup>20</sup>. On pourrait rapprocher cette analyse du schéma leibnizien des "pensées aveugles", qui peuvent faire l'objet d'un calcul sans que leur valeur propre soit à chaque instant remémorée.

On voit que pour Berkeley comme pour Locke, le principal inconvénient du langage réside dans ce qu'il comporte d'abstraction. Certes, pour ce qui est de Locke, la formule est tant soit peu travestissante, dans la mesure où le langage a précisément pour fonction de véhiculer l'abstraction contenue dans les idées. Le résultat en est néanmoins, pour Locke, que le mouvement d'abstraction qui s'élabore dans les mots ne peut être considéré comme une garantie de communication parfaite entre les pensées des différents individus : bien au contraire, il crée souvent une barrière infranchissable. Pour Berkeley, l'abstraction est un sous-produit du langage ; c'est pourquoi Berkeley en est venu à parler, selon une formule célèbre, de "voile des mots". La principale spécialiste de Berkeley en France, Geneviève Brykman, a consacré sa thèse à cet aspect de l'oeuvre de Berkeley<sup>21</sup>. Elle note que, dans un second temps de sa pensée, Berkeley a donné du "voile des mots" une version différente : pour lui, ce voile n'était plus de nature "abstraite", mais métaphorique. Il a commencé à dénoncer l'usage des métaphores par lesquelles les hommes s'évertuent à vouloir dire l'indicible, et à représenter des notions abstraites ou spirituelles. Le mouvement qui a conduit Berkeley à passer de sa théorie de l'abstraction et sa théorie de la métaphore demeure sans doute l'un des plus riches d'exploitation possible pour quiconque s'intéresse à la question du "piège des mots". Là réside sans doute l'une des clés du décalage qui existe entre la valeur d'échange des mots et ce que les idées ont de communicable.

---

<sup>18</sup>Ibid., § 19, p. 57.

<sup>19</sup>Ibid.

<sup>20</sup>Ibid., p. 58.

<sup>21</sup>Geneviève Brykman,

En parcourant ces quelques références philosophiques empruntées à l'époque classique, on pourra se montrer surpris par la cohérence d'un mode d'approche qui dérange notre perception post-structuraliste des relations entre pensée et langage à cette époque. A la vérité, la présence insistante d'une critique des formes de langage au moment même où un certain discours philosophique - voire une langue philosophique - se met en place, et s'efforce d'acquiescer une légitimité, peut sans doute être interprétée comme le signe d'une exigence cardinale qui a pu par la suite être oubliée en raison de la rigidification et du caractère rapidement "constituant", pour reprendre la terminologie en usage aujourd'hui en analyse de discours<sup>22</sup>, de cette langue philosophique. On peut estimer que l'ensemble formé par les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles représente un socle cohérent de la pensée moderne, caractérisé à la fois par un développement inédit de la philosophie, en marge du poids de l'autorité, et par une intense réflexion linguistique. C'est ainsi que la question de la "connaissance humaine", selon les termes de Berkeley comme de Bacon, a pu être pour la première fois posée directement, et abordée frontalement, sans les *media* traditionnels de la théologie et des mythes. Comment fonctionne l'*human understanding* apparaît, pour tous les philosophes que nous avons recensés, et pour bien d'autres encore, comme la question essentielle préliminaire à tout progrès dans les sciences comme dans la condition morale de l'homme. C'est pourquoi le langage se trouve interrogé en première ligne, dans la mesure où il est bien établi qu'il est notre seul accès à la connaissance et notre seul moyen de la véhiculer. A notre sens, le mouvement qui a conduit la philosophie à s'émanciper et celui qui a conduit à opérer une critique des formes langagières sont donc étroitement imbriqués.

Ce n'est pas dans ce sens, néanmoins, que les siècles ultérieurs ont généralement compris l'héritage de l'époque classique. Ce qu'ils en ont retenu est beaucoup plus propre à asseoir des certitudes qu'à stimuler la critique. On en veut pour preuve le développement de la *grammaire*, dans un premier temps (à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au XIX<sup>e</sup> siècle) puis de la *linguistique* (au XX<sup>e</sup> siècle). Ces deux disciplines se sont construites sur une vision charpentée du langage, articulée, et qui se veut exhaustive dans sa mission descriptive. Le postulat en est que le langage peut être objet de connaissance ; la question de la manière dont il *véhicule* des connaissances devient alors secondaire. De manière évidente, il apparaît aujourd'hui qu'une telle vision n'aurait pu se construire sans le travail des philosophes classiques sur l'entendement, le langage, et les principes de la connaissance humaine. De manière curieuse, néanmoins, ce travail a été interprété de manière fondatrice, "constituante", comme nous le disions plus haut. C'est ainsi qu'on peut lire dans le *Cours de linguistique générale* de Saussure une théorie du signe peu éloignée de celle de la *Grammaire* et de la *Logique* de Port-Royal, laquelle théorie nous prête aisément à penser qu'il existe un fonctionnement réglé du langage, et des principes scientifiquement descriptibles de sa manière de dégager du sens.

Il peut paraître compréhensible, qu'après le formidable élan donné à la connaissance par les siècles classiques, siècles qu'on perçoit souvent comme les siècles de naissance de la science moderne, et des principes modernes d'investigation du monde et de l'homme, on ait éprouvé le besoin de déposer dans le langage une confiance propre à ne pas compliquer inutilement la tâche des inventeurs, et à assurer une marche minimale du progrès. Clairement, un certain usage philosophique et scientifique des langues a été détaché de leur usage ordinaire, usage flottant soumis aux conditions

---

<sup>22</sup>Rappelons que pour D. Maingueneau et F. Cossutta, un discours "constituant" est un discours "fondateur" qui sert de garant ultime aux productions discursives d'une collectivité. Voir Maingueneau & Cossutta, "L'analyse des discours constituants", *Langages* 117, 1995.

rhétoriques. L'idée qu'il puisse y avoir des malentendus a été peu à peu retirée de cet usage réglé. Cependant, il s'agissait bien des mêmes langues, les langues naturelles, même si le souci de définition dont Bacon disait qu'il manquait terriblement dans les sciences de son époque, a fait l'objet d'une attention autrement vigilante. La nature du langage humain a pu ainsi être aisément confondue avec l'usage objectif, forcé et volontariste qu'on en faisait dans les domaines de la connaissance.

Lorsqu'on jette un regard rétrospectif sur les principales théories par lesquelles la linguistique s'est constituée comme science au XXe siècle, on s'aperçoit que ces théories s'appuient généralement sur une vision confiante et mécanisée du langage, dégagée des manipulations que sont susceptibles de lui faire subir les hommes. Nous ne voulons pas ici remettre en cause les acquis de la linguistique et les progrès considérables qu'elle nous a fait faire dans certains aspects de notre connaissance du langage et des langues. Un effet un peu pervers de l'existence de la linguistique comme discipline constituée, néanmoins, a été de donner l'impression que tout ce qui, dans un domaine de réflexion ou dans un autre, pouvait être déplacé vers une question de langage, pouvait être renvoyé à la linguistique (et à ses divers spécialistes que sont les lexicologues, les sémanticiens, etc.) en tant que celle-ci est en quelque sorte *la* discipline qui s'occupe du langage. La situation qu'a créée l'articulation moderne des "sciences humaines" entre elles est donc fort différente de celle qu'ont connue les philosophes classiques que nous avons évoqués. Il n'est pas rare aujourd'hui que dans une controverse interne à un domaine ou à un autre des sciences humaines, ou dans un débat d'idées public, on évoque la solution qui consisterait à "faire appel au linguiste", d'une manière non tout à fait sérieuse, d'ailleurs, comme si l'on se doutait secrètement que ce que nous apporterait le "linguiste" ne nous satisferait pas entièrement, qu'il s'agit là d'une d'une question privée, d'une tâche qui nous revient, et que nous sommes simplement trop paresseux pour entreprendre.

Ira-t-on jusqu'à dire que l'existence, *quelque part*, de spécialistes du langage, a endormi un réflexe critique qui, quoi qu'on en veuille dire, demeure accessible à tout utilisateur du langage, et continue de constituer une exigence de tout discours qui entend échapper à un effet brutalement idéologique ? On peut déplorer que la tradition anglo-saxonne de la philosophie analytique, dont la plus grande figure moderne est indiscutablement Ludwig Wittgenstein continue de rencontrer peu d'écho en France, pays où l'on se prête parfois à penser que l'aura des mots se voit conférer une valeur à peine moins grande que ce qu'on veut véritablement leur faire dire.

En quoi peut constituer *techniquement*, concrètement, le "piège des mots" ? Si l'on rassemble quelques éléments d'inspiration empruntés aux philosophes que nous mentionnés, on pourra émettre l'hypothèse que l'un des principaux problèmes induits par l'expression linguistique des idées réside dans le mode de signification des noms. Ici se situe sans doute l'une des principales illusions développées par le discours grammatical que de nous faire croire en l'existence d'une catégorie homogène que l'on pourrait appeler "nom" ou "substantif". Historiquement, l'un des premiers objectifs de la grammaire a été de classer les mots en ce que l'on appelle aujourd'hui des "parties de langue" (nom, verbe, adjectif, adverbe, etc.) Pour peu que l'on s'y intéresse de près, on s'apercevra rapidement que l'analyse de ce qu'on appelle "nom" repose essentiellement sur des critères formels, morphologiques, et n'induit pas véritablement la possibilité d'une analyse unifiée du fonctionnement de signification. Dans l'histoire, il y a bien eu des tentatives de classement des modes de signification du nom<sup>23</sup>, mais elles ont été curieusement abandonnées, au profit d'une valorisation des critères qui permettent de

---

<sup>23</sup>Particulièrement au Moyen Age. Voir I. Rosier, *La grammaire spéculative des modistes*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1983.



classer et de hiérarchiser. Aujourd'hui, on estime couramment, pour ce qui est du français, que la classification des parties de langue est accomplie, et qu'elle peut être considérée comme solide.

Venons-en plus précisément au nom. Dans la tradition grammaticale française, on remarquera que toute la réflexion sur les différences de fonctionnement entre les noms a été absorbée par la réflexion sur les articles et sur l'actualisation. Le fonctionnement du nom est classiquement vu comme incompatible avec une expression prédicative<sup>24</sup>, et cantonné dans une articulation descriptive avec la réalité. Ce que Damourette et Pichon dénomment l'"assiette" du nom<sup>25</sup>, par exemple, se caractérise par la plus ou moins grande ouverture de ses capacités désignatives ; ainsi également de la théorie, prégnante en France, de l'"extension" selon Gustave Guillaume<sup>26</sup>.

Si ce qu'exprime le nom peut être trompeur, par conséquent, c'est essentiellement, dans ce cadre de pensée, par ambiguïté : ce qui peut être mal compris, c'est l'extension du nom. Partant du principe que le fonctionnement de tout nom est analysable sur le modèle d'un nom classiquement référentiel comme *arbre*, on s'imagine que la seule incertitude qu'on peut avoir quant à la signification de ce nom est résumable dans l'ambiguïté de désignation qu'impliquent parfois certains articles, ou absence d'articles. *L'arbre* peut désigner un arbre en particulier comme tout arbre (l'arbre en général). Il est connu qu'aucun des articles du français ne peut être identifié par un fonctionnement désignatif univoque : tous sont ambigus, et sont capables, pratiquement, d'amener les noms qu'ils accompagnent à revêtir toute la gamme des extensions possibles.

Ainsi, on ne prête pas attention à l'une des capacités fondamentales du nom qui est de résumer une expression prédicative. Le credo habituel de la grammaire est que le prédicat est classiquement supporté par le verbe, et qu'une expression prédicative, pour être complète, nécessite la double présence d'un nom sujet et d'un verbe support du prédicat<sup>27</sup>. L'idée que des prédicats puissent être enfouis dans des noms ou des expressions nominales est très largement négligée par la grammaire classique. Les raisons en sont multiples. Il nous semble que la principale est que ce que la grammaire interprète comme la mission réglée du langage est d'ordre dénotatif et non pas argumentatif. La relation supposée entre les expressions prédicatives et la réalité est donc de nature descriptive.

Dans l'analyse de ce qu'on peut appeler "piège des mots", il nous semble que l'on doit réserver une palce de choix, par conséquent, au fonctionnement prédicatif des noms, et aux expressions nominales qui contiennent un résumé de prédicat. Choisissons une expression dont nous avons beaucoup entendu parler cette dernière décennie : celle de *chute du Mur*. "Depuis la chute du Mur...", etc. Que faut-il entendre par *chute du Mur* ? Que nous invite-t-on à comprendre ? Y a-t-il quelque chose que l'on puisse appeler de façon certaine et univoque *la chute du Mur* ?

Tout d'abord, on remarquera qu'il s'agit d'une expression nominale, et que par là-même elle se trouve concernée par le phénomène de l'actualisation, ici assumé par l'article défini *la* : il existe ou a existé une *chute du Mur*, et c'est à celle-ci qu'on fait référence. On remarquera également que cette expression nominale est un résumé de

---

<sup>24</sup>Voir, par exemple, M. Riegel, J.-Chr. Pellat, R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994, p. 127-128.

<sup>25</sup>J. Damourette et É. Pichon, *Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey, 1911-1940, § 298.

<sup>26</sup>"L'extension désigne l'ensemble des objets du monde auxquels un mot est applicable" (M. Wilmet, *Grammaire critique du français*, Hachette/Duculot, 1997, p. 51).

<sup>27</sup>Du type : "le chat dort".

prédicat verbal, lequel peut se gloser en : *le Mur chute*, ou *le Mur a chuté*... Cette paraphrase présente la structure habituelle d'une expression prédicative verbale, à savoir qu'elle comprend un nom, *le Mur*, qui est sujet d'une expression verbale, *chute* ou *a chuté*, laquelle porte le prédicat. Cette paraphrase permet de se représenter le Mur comme agent du procès verbal. Est-ce bien cela qui est impliqué dans l'expression *la chute du Mur* ? Faut-il comprendre que "le Mur" a chuté tout seul, de lui-même ? Dans cette expression, on remarquera que le prédicat est résumé d'une manière particulièrement symbolisante. Cette symbolisation permet d'entretenir un flou quant aux circonstances qu'une expression verbale du prédicat oblige souvent à préciser. On pressent qu'une expression prédicative est contenue dans la formule *la chute du Mur*, mais on ne saurait en conclure que ce qu'exprime la formule nominale s'y trouve entièrement contenu. Pour tout dire, on voit bien que les deux formules : *la chute du Mur*, et : *le Mur a chuté* ne sont pas équivalentes.

La première raison en est que la manière dont la paraphrase *le Mur a chuté* précise l'agent et la temporalité du prédicat paraît en contradiction avec le mode de signification de l'expression *la chute du Mur*. On comprend alors que celle-ci ne fonctionne, dans son travail de sens, qu'au moyen d'un certain effacement du prédicat réel. Autrement dit, qui a fait quoi à quel moment est secondaire dans le processus de signification : la nominalisation s'accompagne d'une symbolisation qui rend dérangeantes et tant soit peu malvenues certaines questions.

Mais ce phénomène n'est pas le seul par lequel la formule *la chute du Mur* invite à symboliser des conceptions au-delà de l'expression habituelle d'un prédicat. On notera le travail complexe de sens impliqué par le nom *chute*, de même que, bien sûr, la quasi allégorisation dont fait l'objet le *Mur*, avec un *M* majuscule. Le résultat en est qu'on ne peut pas dire que l'expression est ambiguë au sens où on ne pourrait pas dire exactement à quelle *chute du Mur* on fait référence : il s'agit plutôt, à notre avis, d'un authentique "piège des mots". Nous nous sommes amusés à demander autour de nous ce que des personnes qui avaient entendu cette expression, et pour qui l'employer ne ferait pas a priori problème, y entendaient. Le résultat en est qu'une première incertitude majeure apparaît : certes, tout le monde pense aux journées de 1991 au cours desquelles le Mur de Berlin a été détruit, mais la plupart estiment que la signification de l'expression s'étend au-delà de la désignation de cet événement. A la question de savoir si l'expression réfère à un événement, d'ailleurs, la réponse, bien souvent n'est pas nette. Au-delà de l'événement, on voit, selon les uns et les autres, la réunification de l'Allemagne, l'abandon, par les pays de l'Est, du système communiste, la scission de l'URSS ou ce qu'on perçoit comme un effondrement général du bloc communiste dans le monde. Certaines de ces symbolisations ne sont pas vues comme incompatibles. On peut encore y ajouter d'authentiques symboles, qui sont reconnus comme tels par les locuteurs qui emploient l'expression, comme le symbole de "liberté". La valeur symbolique l'emporte alors nettement et explicitement sur la valeur désignative.

Si nous essayons d'analyser en quoi l'expression *la chute du Mur* est selon nous une expression piège, on commencera donc par noter que son fonctionnement nominal efface quelques-unes des précisions essentielles qui nous seraient utiles pour caractériser un prédicat : le temps et l'agent du prédicat. Si l'expression *la chute du Mur* donne l'impression d'une description événementielle, c'est bel et bien, d'abord, parce qu'aucun agent n'est précisé. *La chute du Mur* paraît ainsi surgir directement sur fond de l'Histoire. Par ailleurs, les fonctionnements des deux noms sont très symbolisants, quoique différemment. Le *Mur*, tout d'abord, réfère bien évidemment au premier chef au mur matériel qui a séparé les deux Allemagne entre XXXX et 1991. Mais il englobe aussi dans sa signification une valeur métaphorique proche de celle contenue dans l'expression *rideau de fer*, et qui ne concerne pas seulement l'Allemagne, à savoir la

difficulté de communication entre les deux blocs européens (ou mondiaux) dans la même période. On peut estimer, naturellement, que les valeurs métaphoriques vont encore au-delà, et contiennent également l'expression d'une différence fondamentale, différence qui peut être de régime politique, de mentalités, voire de condition humaine. Dans tous les cas, on notera que l'expression d'une différence ou d'une séparation est radicalisée par la formule *le Mur*, autrement dit qu'une assimilation est faite entre l'existence de différences et la présence en Allemagne d'un mur matériel.

Le nom *la chute*, de son côté, est symbolisant en ce qu'il suppose qu'il existe un mouvement unique, qu'on pourrait appeler *chute*, quand bien même ce que désigne *le Mur* serait multiple. On note qu'un élément de radicalisation est également présent dans l'expression *la chute*. L'une des implications contenues est que ce mouvement est complet, soudain et irréversible. Par ailleurs, comme on l'a déjà noté, l'expression *la chute* ne laisse pas entendre qu'un agent en est à l'origine, ou plus exactement, ne laisse entendre aucune causalité. Ici encore, la nominalisation dissout l'événementialité dans ce qu'elle peut avoir de contingent. Si le nom *la chute* résume ce prédicat, ce prédicat apparaîtra frappé d'on ne sait quoi de fatal. Dans la conjonction *la chute du Mur*, on est donc invité à faire travailler ensemble deux symbolisations qui ont comme point commun de contenir un élément de radicalité. D'une certaine manière, on peut dire que l'effet de cette radicalisation est d'augmenter la puissance symbolisante et d'inviter le récepteur à aller encore plus loin dans l'englobement des concepts et des représentations.

C'est ainsi que l'expression *la chute du Mur*, si souvent employée dans le discours journalistique, est une expression qui nous semble particulièrement perverse en ce qu'elle donne l'impression de résumer un prédicat tout en invitant à aller au-delà de ce prédicat dans son fonctionnement désignatif. Ce fonctionnement particulier de signification permet d'entretenir certaines confusions, et a pour effet de donner des événements historiques une vision condensée, brutale et expéditive. Il s'agit là du type même d'expressions qui peuvent avoir des valeurs argumentatives diverses sans qu'on s'en rende compte, pour la simple raison qu'elles font figure de résumé de prédicat, donc s'appuient sur une donnée informative, et n'exhibent pas de connotations immédiates - en somme *font neutre*. On pourrait qualifier son fonctionnement de poétique si le genre de discours concerné était de type poétique : on pourrait également dire qu'il s'agit d'un type particulier de métonymie. Dans le domaine de la représentation de l'histoire, le choix de ce mode de signification est néanmoins étonnant, et demande à être interrogé.

Ce qui est sûr, c'est que cette expression, selon la manière dont chacun la reçoit, invite à des amalgames aux contours plus ou moins contrôlables. Chaque individu pourra y investir l'articulation historique qui, selon lui, est la plus décisive, que cette articulation concerne l'Allemagne, l'Europe de l'Est, l'URSS (en quoi la "chute du Mur" concerne-t-elle directement l'URSS ?) ou la bipartition du monde à l'époque de la guerre froide. Cette expression donne un aliment à une représentation englobante de l'histoire qui peut paraître satisfaisante dans la mesure où elle tisse des réseaux de significations autour des symboles, et enregistre directement la signification avec l'événement. Ainsi, la signification elle-même (dont les contours, comme on l'a vu, ne sont pas définis, et sont en grande partie laissés à l'appréciation personnelle), est intégrée dans l'événement. Ce fonctionnement ne pourrait bien évidemment pas avoir lieu si l'on avait affaire à une expression verbale du prédicat. A notre sens, le message secret que l'expression nominale contient est celui d'une databilité du communisme, dont le destin se serait achevé de manière précise et radicale. Que ce message corresponde à une réalité historique n'est pas impliqué par l'expression *la chute du Mur* : la "chute du Mur" est une réalité fantasmatique autant qu'historique, on pourrait même dire idéale.

Ce qu'une semblable expression "piège", somme toute, c'est la connaissance du contexte chez l'interlocuteur qui la reçoit ou qui l'emploie. En elle-même, elle réfère à une réalité bien insuffisante : le souvenir de certaines journées de 1991 à Berlin. Tout emploi élargi piège un contexte qui n'est pas nécessairement connu. Ainsi, la valeur argumentative, ou sa valeur de sens, pour parler tout simplement, variera considérablement selon qu'on l'applique au contexte allemand, européen, ou mondial. Par ailleurs, l'expression donne l'impression qu'elle pourrait avoir une certaine pertinence appliquée à des contextes particuliers qui semblent découler des contextes généraux sus-nommés, alors que cette pertinence est douteuse. Que veut-on dire lorsqu'on parle de "chute du Mur" en parlant de Hongrie, de Bulgarie, de Pologne ? Il est bien évident qu'ici, les réalités historiques sont totalement masquées. Que dire encore de l'emploi de l'expression dans des contextes de commerce international, de régimes politiques, de circulation des personnes ? Que l'expression puisse avoir une valeur désignative s'appuie alors davantage sur la vigueur d'un souhait global que sur la constatation de réalités précises.

Lorsqu'une expression donne une importance énorme au contexte dans lequel elle est employée, il nous semble qu'on peut alors véritablement évoquer l'idée d'un "piège des mots". Le voile idéal qu'elle jette sur la réalité ne peut être levé que lorsque l'un des interlocuteurs qui l'emploient refuse de l'appliquer à un contexte autre que précis. L'effet de "halo" qui entoure semblable expression perd alors de sa puissance, et celle-ci prend alors une couleur déceptive désagréable et tant soit peu perturbante. Ce serait le cas ici si l'on se refusait à donner à l'expression *la chute du Mur* un autre sens que celui qu'il a pris dans les journées de 1991 à Berlin. Le mouvement est celui d'une retrait de la signification, mouvement difficilement acceptable et rarement motivé dans notre emploi des mots.

Si nous avons choisi l'expression *la chute du Mur* comme emblème contemporain de ce qui nous paraît être le "piège des mots", c'est donc essentiellement que cette expression nous semble condenser quelques-uns des mécanismes par lesquels les mots sont invités tacitement à sortir de leurs mécanismes habituels de signification. Le phénomène qui nous paraît ici décisif est celui de la nominalisation du prédicat. Cette nominalisation permet que le prédicat ne soit plus directement relié à une réalité temporelle et agentive précise. L'une des tromperies majeures de l'expression *la chute du Mur* est d'effacer la réalité humaine et politique qui se trouve derrière elle. On en retire aisément l'impression de quelque chose d'achevé, non dynamique, et tant soit peu abstrait. Une semblable expression n'invite pas non plus à une connaissance plus approfondie de la réalité qu'elle résume : elle se satisfait de son mode de signification : elle s'invite elle-même à circuler.

C'est ainsi qu'une expression nominale d'un prédicat, telle que peut l'être *la chute du Mur*, peut en arriver à assumer le fonctionnement quasi référentiel d'un substantif ordinaire. On trouvera souvent employée, dans la littérature journalistique, la tournure : "depuis la chute du Mur". A quelle date entend-on se référer ? Ou plus exactement, entend-on se référer à une date, ou une sorte d'événementialité vague et globale, conforme au symbole historique qu'on investit dans la formule *la chute du Mur* ? Sans contexte, même lorsqu'elle quitte son fonctionnement de résumé de prédicat, et en vient à adopter un fonctionnement nominal clairement associé à la date impliquée par ce prédicat, la formule *la chute du Mur* conserve son mode de signification équivoque. Ici, "la chute du Mur" n'est pas la chute de Saïgon, ou de tout autre ville ayant subi un siège : elle demeure difficilement datable. La databilité que supposerait un fonctionnement clairement référentiel ne suffit pas à en épuiser le sens.

L'une des particularités des expressions nominalisées est de rendre difficile toute attitude critique à leur égard. La raison essentielle en est que le fonctionnement des

expressions nominales est de nature désignative et non pas assertive<sup>28</sup>, comme c'est le cas des expressions verbales. Il est possible d'avancer que toute expression assertive se construit dans l'opposition tacite à une assertion inverse, autrement dit contient, presque en elle-même, les ferments de sa contestation. Si l'on admet, avec Benveniste<sup>29</sup>, que toute expression prédicative comportant un verbe fait accompagner l'énoncé de cette proposition d'un tacite : "Cela est !", on pourra dire que cette contestation est susceptible de porter sur deux choses : l'énoncé en tant que tel de la proposition, et le "Cela est " lui-même qui est censé la relier à la réalité. Ainsi, l'expression assertive comporte deux fragilités, et l'énergie qu'elle déploie à tenter de s'imposer - énergie propre à être immédiatement perçue - , elle la prête d'une certaine manière à la contestation. Couramment, nous faisons l'expérience, dans la conversation ordinaire, lorsque nous affirmons quelque chose, d'entendre sous-jacente la voix de cette contestation, qu'elle soit inconsciente dans notre pensée même, explicite dans la contestation formulée en réponse par un interlocuteur, ou encore mieux, diffuse, comme un partage de l'assertion inverse au sein même du dialogue.

Le fonctionnement des expressions nominales n'est pas du tout similaire. On peut dire que les expressions nominales n'ont ni la force, ni la fragilité, des expressions verbales. Les expressions nominales surviennent dans le discours munies d'une "assiette", pour reprendre l'expression si imagée et si parlante de Damourette et Pichon, "assiette" qui est avant tout présupposition d'existence - n'entendons pas par là existence réelle, mais existence discursive effective dans les proportions requises pour que le discours développe ses valeurs de vérité. Cette "assiette" peut être défendue par divers éléments qui ancrent la référence du nom dans la réalité : des déterminants (démonstratifs, articles, possessifs...), des adjectifs, des compléments, etc ; de manière générale, néanmoins, s'y mêle toujours un élément de "notoriété". Il faut entendre par là le mécanisme qui conduit à reconnaître que l'on sait déjà plus ou moins de quoi il s'agit, avant que l'on aille plus loin dans le discours. Dans certains cas particuliers, on parle d'"assiette notoire", lorsque le nom ne s'offre accompagné de rien de plus que le fait que ce qu'il désigne est suffisamment connu pour qu'on ne le rappelle pas. Donner ex et citer D&P. Ces cas sont extrêmes. Cependant, on peut estimer que, dans le fonctionnement de tout nom, intervient quelque chose de "notoire", une reconnaissance qui préexiste à l'emploi discursif de ce nom.

La reconnaissance de l'assiette contenue dans les noms fait partie de la coopération attendue de l'interlocuteur pour que la communication fonctionne et que le discours soit recevable. La remise en cause de cette assiette est un acte critique fort, et plus dérangeant que la contestation d'une assertion, pour la raison que nous venons d'expliquer (qui est que l'assertion *contient* déjà d'une certaine façon cette remise en cause), et parce qu'on s'attaque alors aux fondements mêmes des conditions de discours. Un dictionnaire commun de noms paraît l'élément minimal pour qu'une communication s'engage, beaucoup plus qu'un fonctionnement réglé des verbes.

A l'intérieur du fonctionnement nominal, le cas des noms qui expriment ou résument un processus verbal se pose comme un cas particulièrement intéressant. Souvent, ces noms sont le résultat d'une dérivation par rapport au verbe qui a servi à décrire le processus, mais ce n'est pas systématique. Choisissons le cas de *mondialisation*, par exemple, ou de *globalisation*, deux noms dont nous entendons

---

<sup>28</sup>La fonction assertive du verbe, selon E. Benveniste, consiste à doter l'énoncé d'un prédicat de réalité. "Une assertion finie, du fait même qu'elle est assertion, implique référence de l'énoncé à un ordre différent, qui est l'ordre de la réalité" (E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966, p. 154).

<sup>29</sup>Ibid. citer.

beaucoup parler. On voit bien que ces noms ne fonctionnent, discursivement, que si l'on ne remet pas en cause l'*existence* d'une mondialisation, ou d'une globalisation. Le piège du fonctionnement nominal, ici, consistera à faire accepter une description de processus qui, exprimé au moyen d'une prédication verbale, s'exposerait plus facilement au risque d'un : "cela n'est pas"... La *mondialisation* ou la *globalisation* peuvent être des sujets ou des objets dans une phrase sans qu'on s'interroge sur le fait qu'ils résument en eux-mêmes des prédicats verbaux. La plupart du temps, ils servent à construire une argumentation seconde, dans laquelle le prédicat qu'ils résument n'entre pas directement ; à ce titre, ils fonctionnent véritablement comme des noms. Leur mode de signification, on pourra dire, est néanmoins dans une grande proportion *notoire*. La "mondialisation" et la "globalisation" sont pour l'essentiel la mondialisation et la globalisation *dont l'on entend parler*. Il ne serait pas considéré comme admissible de ne pas reconnaître ce caractère *notoire*.

Ainsi, on peut conclure que l'un des éléments du "piège" des noms, c'est la notoriété de leur assiette. D'une part il est convenu que le fait que les noms circulent nous dispense de chercher à savoir ce qu'ils désignent vraiment, d'autre part le fait même de cette circulation peut entrer dans le fonctionnement de communication au point de constituer un élément de signification. Dans le cas de *mondialisation* et *globalisation* (le premier pouvant être considéré, en français, comme un synonyme de l'anglicisme que constitue le second), il nous semble que la notoriété de l'assiette va jusqu'à inclure le fait que les phénomènes décrits soient reconnus. Dans *mondialisation* et *globalisation*, joue autant la reconnaissance de ces phénomènes que ces phénomènes eux-mêmes. Quant à savoir en quoi consiste précisément ces phénomènes, la porte est ouverte, bien entendu, aux malentendus. Certains y voient la mondialisation des échanges, des circuits financiers, des décisions politiques, des conditions de production, etc. Comme dans *la chute du Mur*, on remarquera que la réalité humaine qui sous-tend ces processus est totalement occultée. Il ne fait pas partie de l'effet de sens immédiat de *mondialisation* que ce nom désigne une action humaine, un projet actif, dynamique, concerté, possédant un agent, sur le mode, disons, de *pasteurisation*, *stérilisation*, etc. Il n'est pas imaginé que quelqu'un, quelque part, *mondialise*. Le processus apparaît bien plutôt comme spontané, se déroulant comme pour *la chute du Mur*, mur pour qui il n'était pas imaginé que quelqu'un *le détruise*, sur fond de l'Histoire, sur fond de réalité.

Il arrive un point, lorsqu'une expression nominale s'est beaucoup répandue, où il devient quasiment impossible de mettre en doute le fait qu'elle fasse référence à quelque chose de précis. L'élément *notoire* de son mode de désignation l'a alors totalement emporté sur ses autres aspects désignatifs. En raison de la large circulation du terme *mondialisation*, il devient difficile de défendre que ce mot résume correctement un phénomène observable indubitablement. L'assiette du nom s'est en quelque sorte imposée en marge de l'observation honnête et critique que l'on peut attendre de quiconque est au monde et y vit. Tout au plus pourra-t-on constater que, des uns aux autres, on donne au mot des sens différents.

La nomination, l'invention d'une structure nominale inédite, doit donc être regardée comme un acte fort, auquel un élément de manipulation, de "piège", si l'on veut, est presque indissociablement attaché. A notre sens, cet aspect doit être soigneusement distingué de l'usage dit "rhétorique" du langage. En effet, une structure nominale, un nom, continue d'exister hors de la situation de communication où il a pu avoir valeur argumentative. Il fait partie d'une sorte de dictionnaire commun aux locuteurs qui l'emploient. Or, chacun sait qu'une certaine "vérité" est attachée au dictionnaire. Cette "vérité" est essentiellement liée au fait qu'on prête un contenu "réel" aux mots, et particulièrement aux noms (en raison de leur fonction désignative). Il est convenu que lorsqu'un mot commence à s'imposer, particulièrement s'il est un nom,

comme *mondialisation*, il désigne nécessairement quelque chose. Tout au plus pense-t-on que tout le savoir nécessaire pour repérer exactement et complètement ce qu'il veut dire n'est pas en notre possession. Cette attitude est extrêmement handicapante, et il fait partie du "piège des mots" de nous inviter à l'adopter. Une attitude critique à l'égard de l'usage que nous faisons du mot devient alors hors de portée.

Dans cet article, nous avons surtout développé l'exemple des noms.

Le "piège des mots", à notre sens, c'est surtout la structuration du prédicat qu'ils impliquent.

philosophie passe par réflexion sur le piège des mots  
exigence de la pensée  
refus des "idées claires et distinctes"